



LA SOURCE



VOS ÉLUS DE QUARTIER

Anne-Frédéric Amoa, adjointe au maire pour le quartier de La Source



Isabelle Rastoul, pour le secteur Bolière



Martine Hosri pour le secteur sud de La Source

MAIRIE DE PROXIMITÉ

4, place Choiseul - 02 38 68 44 00
mairie-lasource@ville-orleans.fr
Ouverture le lundi de 14h à 17h,
du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30
et de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h

MARCHÉS

- Marché, place Albert-Camus, le jeudi et le samedi, de 7h30 à 12h30
- Marché aux tissus, avenue de la Recherche-Scientifique, le dimanche, de 8h30 à 13h30

INFOS www.orleans-metropole.fr → villes & quartiers

Monique Ménissier (à gauche) est remplacée par Melody Capella, greffière-stagiaire et coordinatrice de la MJD.



AU REVOIR, MADAME MÉNISSIER

Elle a été de l'aventure dès le début. Depuis le 1^{er} janvier 2021, Monique Ménissier, greffière et responsable de la Maison de justice et du droit, a fait valoir ses droits à la retraite. Enfin, pas tout à fait... « En tant que, désormais, chargée de mission au CDAD du Loiret, je viendrai deux fois par semaine et serai toujours là pour répondre, si besoin, aux questions de mes collègues. » Arrivée de la cour d'appel de Paris, où elle officiait à la

section antiterroriste de la chambre de l'instruction, Monique Ménissier intègre en 2002 la première MJD, basée dans le centre commercial 2002, avant son transfert, en 2010, à l'espace Olympe-de-Gouges. « Aujourd'hui, je boucle la boucle dans des locaux neufs, spacieux, équipés... La concrétisation du travail fourni depuis la création de la structure, du développement de celle-ci et de sa montée en puissance. » De toutes ces années, elle conserve le souvenir du combat qu'il aura fallu parfois mener pour convaincre, mais aussi celui d'une merveilleuse expérience humaine. « Aujourd'hui, la MJD d'Orléans a valeur d'exemple, mais je n'ai rien fait seule. Ici, j'ai vécu, sur le terrain, le sens du collectif et l'engagement d'une équipe avec des partenaires associés. » Et elle se promet de continuer...



DES LOCAUX TOUT NEUFS POUR L'ACCÈS AU DROIT

... JUSTICE LA MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT S'EST INSTALLÉE 1, RUE HENRI-POINCARÉ, DANS DES LOCAUX PLUS FONCTIONNELS POUR EXERCER SES MISSIONS, INFORMER ET RENDRE L'ACCÈS AU DROIT POSSIBLE À TOUS. VISITE.

Incontestablement, le quotidien des professionnels sur place et l'accueil du public vont changer. Depuis le 21 décembre, officiellement depuis le 8 janvier, la Maison de justice et du droit a pris ses nouveaux quartiers au 1 de la rue Henri-Poincaré, dans l'ancienne école maternelle René-Guy-Cadou. Elle bénéficie de plus de 250 m² de locaux en rez-de-chaussée, entièrement rénovés et réaménagés pour un coût de 300 000 € pris en charge par la Ville¹.

À proximité d'un arrêt de tram et de bus, la MJD présente ainsi le visage d'un équipement moderne et attractif, avec huit bureaux pour les rendez-vous personnalisés, une salle de réunion, une cuisine et un accueil sécurisé. « Ce nouveau lieu est digne de l'ampleur de la mission de la Maison de justice et du droit », soulignait Julien Simon-Delcros, président du tribunal judiciaire, le 8 janvier dernier, lors de l'inauguration. Car, en 2020, 28 700 personnes ont sollicité la structure, soit 1 200 de plus qu'en 2019, et, en moyenne, aujourd'hui, la MJD reçoit 150 appels par jour. Sur ce point spécifique, les autorités judiciaires ont d'ailleurs clairement exprimé la volonté de recentrer l'offre sur le Loiret, de nombreuses demandes émanant de départements limitrophes voire d'au-delà.

Si la « maison » a changé d'adresse, les quatre salariés du Conseil départemental d'accès au droit du Loiret (CDAD) et les intervenants associatifs² conservent bien, eux, leurs missions d'information gratuite et d'accompagnement du public. Sur place (en raison de la crise sanitaire, uniquement sur rendez-vous) ou par visioconférence, via les treize points d'accès au droit répartis dans le département. Une nouvelle MJD plus que jamais « humaine et connectée ». ■

MARYLINE PRÉVOST

1. Mise à disposition des locaux par la Ville, équipements et mobilier financés par le ministère de la Justice et le CDAD.
2. Greffier, délégué du procureur de la République, Aide aux victimes, conciliateur de justice, délégués du défenseur des droits, Lien social et médiation, Centre d'information sur le droit des femmes et des familles, Familles de France, CDAD du Loiret, Agence départementale de l'information sur le logement, écritain public, notaires, avocats.

➔ Maison de justice et du droit, 1, rue Henri-Poincaré (arrêt de tram Bolière), tél. 02 38 69 01 22